

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2020
Séance du 28 février 2020

N° 40

Objet : Candidature à l'Appel à Projets de la Région : « Adaptation au changement climatique pour préserver la biodiversité régionale »

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOUIN MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrik, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOUIN MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application agréée E-legalbox.com

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Contexte

L'enrayement de l'érosion de la biodiversité constitue plus que jamais un enjeu majeur de ce XXI^e siècle. L'Europe, l'Etat et la Région en font une priorité dans le cadre de différents programmes et plan d'actions en faveur du développement durable. Le territoire de Provence Alpes Agglomération est un "hot spot" de la biodiversité terrestre à l'échelle européenne. Il abrite une grande diversité d'espèces végétales et animales, une des plus importantes de France métropolitaine. Mais comme partout dans le monde, cette biodiversité est menacée par la pression anthropique et le changement climatique. Provence Alpes Agglomération a donc une grande responsabilité sur la préservation de la biodiversité.

La Région lance un Appel à projet intitulé « Adaptation au changement climatique pour préserver la biodiversité régionale ».

Provence Alpes Agglomération compte parmi ses compétences additionnelles, l'environnement et plus particulièrement « la préservation et la valorisation de la biodiversité ainsi que la valorisation des milieux naturels et des ressources naturelles ».

Par ailleurs, le Plan Climat Air-Energie Territorial de PAA compte parmi ses orientations stratégiques « Assurer une gestion durable des espaces naturels, forestiers et des zones humides et valoriser et préserver la biodiversité »

Le Musée promenade de Digne-les-Bains constitue un foyer de biodiversité remarquable avec plus de 500 espèces végétales différentes. Il abrite en son sein le Jardin des papillons®, premier aménagement de ce type en Europe, il a été créé en 2000 sur d'anciennes terrasses de culture. Conçu et entretenu pour accueillir sur un hectare et en toute liberté plus de la moitié des espèces des papillons de jour de France métropolitaine, cet espace permet leur reproduction sur le site (139 espèces recensées en 13 ans sur les 260 existant en France métropolitaine).

Il constitue à ce titre, non seulement un espace conservatoire mais aussi une source d'essaimage sur le territoire. Ce rôle d'essaimage est d'autant plus important que la biodiversité connaît un fort déclin depuis une vingtaine d'années y compris sur notre territoire relativement épargné jusqu'alors mais très exposé aux conséquences du changement climatique.

Un des types d'action éligible à l'Appel à Projet concerne « les travaux de restauration des milieux et de corridors écologiques ».

Il est envisagé :

1. à partir du renouvellement des plantations du jardin des papillons de conforter l'attractivité et le rôle du site pour les différentes espèces de lépidoptères
2. de créer un réseau de placettes d'essaimages favorables au développement de populations d'espèces de papillons remarquables, judicieusement réparties sur le territoire de l'UNESCO Géoparc.

Cette stratégie de conservation et de restauration sera valorisée comme l'un des patrimoines majeurs de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence

REÇU EN PREFECTURE

le 03/03/2020

Application de l'arrêté préfectoral n° 2019/02/001

99_DE - 118 - 20007407 - 21218028 - 10_201902001

Plan de financement

2020-120

Dépenses prévisionnelles	Montant	Recettes prévisionnelles	Montant
Achat de plantes-hôtes et nectarifères	3 000 €	Région	28 400 €
Débroussaillage, préparation du sol, plantations	15 000 €	Autofinancement	7 100 €
Entretien annuel	10 000 €		
Ingénierie suivi de projet	7 500 €		
TOTAL	35 500 €		35 500 €

Il vous est proposé,

- D'approuver le plan de financement proposé
- D'autoriser Madame la Présidente à signer l'Appel à projet (joint en annexe) et engager les demandes nécessaires.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 abstentions

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application agréée e.legal.com

99_DE-004-200067437-20200228-40_20022020

